



## Règlement intérieur du club de Tarot Prenez Garde au Chien

### SAISON 2023-2024

**Article 1 :** L'association est ouverte à toute personne venant avec sa bonne humeur, sa convivialité et son savoir vivre,

Afin de garantir des tournois de bonne qualité les membres du bureau se réservent le droit d'accepter ou non, à l'inscription, une ou plusieurs personnes à ces tournois,

**Article 2 :** l'inscription ne garantit pas un droit à la participation à l'intégralité d'un tournoi, en cas d'incident constaté par un membre du bureau (mauvaise attitude, tricherie, incorrection...) ceux-ci se réservent le droit d'appliquer une sanction allant du simple avertissement à l'application de pénalité de points et jusqu'à l'exclusion du tournoi, sans indemnité. En cas d'exclusion à un tournoi cette ou ces personnes ne seront plus autorisées à participer aux tournois du Club.

**Article 3 :** Montant de l'adhésion à l'association (adhérent) :

- 30 euros.
- Les licenciés du club sont obligatoirement adhérents, sauf dérogation exceptionnelle du bureau. (Les membres du bureau sont exemptés du paiement de l'adhésion).

**Article 4 :** Montant pour l'adhésion à un challenge au choix (challengeur) :

- Vendredi : 10 euros,
- Samedis : 10 euros,
- Dimanche : 10 euros.

- ✓ Les adhésions pour les challenges seront closes au début du 2<sup>ème</sup> tournoi par catégories. Les nouveaux licenciés ne pourront plus participer aux challenges, leur présence, restant comptabilisés pour les défraiements aux compétitions.

**Article 5 :** Montant des redistributions des tournois :

- Voir tableau des redistributions par type de tournoi ci-dessous :

**Article 6 :** Adhérents qui font des compétitions :

Le club participera au défraiement d'un adhérent qui aura pris une licence dans un club de Seine et Marne et qui se serait qualifié à un championnat de France, selon le tableau ci-dessous :

- le total sera établi des tournois joués du vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 au vendredi 14 juin 2024 (les tournois du samedi 15 juin 2024 et les vendredis 21 et 28 juin 2024 pourront éventuellement compléter les participations.

- Les défraiements des compétitions seront donnés lors de l'Assemblée Générale du club le samedi 15 juin 2024 à 9 h 30 à la salle Fontaine, selon la participation aux tournois du club (les enveloppes seront remises en main propre ou envoyé par courrier, sauf demande particulière par appel ou courriel pour la remettre à une tierce personne.

**Article 7** : Tous les tournois sont régis par le code d'arbitrage de la Fédération Française de Tarot.

**Article 8** : DISCIPLINE :

La courtoisie et le savoir-vivre sont primordiaux. En cas d'avertissement trop répété sur la manière d'être ou de se comporter, le bureau se réserve le droit d'appliquer des pénalités de points sur un tournoi ou bien d'exclure sans indemnité pour un ou plusieurs tournois le ou les joueurs fautifs.

Tout joueur qui s'inscrit pour un tournoi du club accepte de fait la possibilité de jouer au moins une fois à une table de trois (voire deux ou trois en fonction du classement final meilleur/meilleur). Tout joueur n'acceptant pas la possibilité de jouer à une table de trois est prié de ne pas venir, s'il quitte le tournoi APRES LA MISE EN PLACE, il ne sera pas remboursé et ne sera plus autorisé à participer à un tournoi du club. S'il s'agit d'un adhérent, il/elle sera exclu du club sans aucune indemnité (remboursement de l'inscription, de l'adhésion, de la participation du club en cas de qualifications et n'aura pas le droit de participer aux éventuelles sorties du club). Pour un joueur extérieur, un rapport sera fait et transmis à la chambre de Discipline du Comité Seine et Marne.

**Article 9** : HORAIRES ET TARIFS DES TOURNOIS :

- Voir tableaux ci-dessous par type de tournoi.

**Article 10** : Inscription au tournoi :

LES APPELS OU SMS (NON MASQUES) SERONT PRIS EN COMPTE JUSQU'A 15 MINUTES AVANT LE DEBUT D'UN TOURNOI. LES RETARDATAIRES QUI AURONT PREVENUS DANS LES TEMPS SERONT ACCEPTES JUSQU'A 30 MINUTES APRES LE DEBUT D'UN TOURNOI. ILS PRENDRONT EN COURS DE ROUTE AVEC LES POINTS DEJA INSCRITS (LA TABLE AYANT DEMARRE A 3 MAIS EN COMPTANT A 4). LES INSCRITS PAR TELEPHONE EN RETARD SERONT PLACES DE LA MANIERE A FAVORISER LE DEMARRAGE NORMAL DU TOURNOI.

TOUTE PERSONNE TELEPHONANT POUR PREVENIR D'UN RETARD ET QUI NE VIENDRAIT PAS DEVRA S'ACQUITTER DU MONTANT DE L'INSCRIPTION A CE TOURNOI SOUS PEINE DE NE PLUS ETRE ADMIS.

A L'AFFICHAGE DE LA MISE EN PLACE, LES PERSONNES N'AYANT PAS JOINT UN DES MEMBRES DU BUREAU POUR L'AVERTIR D'UN EVENTUEL RETARD NE SERONT PAS ACCEPTES, SAUF POUR COMPLETER UNE TABLE DE TROIS. 30 MINUTES APRES LE DU DEBUT D'UN TOURNOI PLUS AUCUN RETARDATEIRE NE SERA ADMIS A COMPLETER UNE TABLE, LE TOURNOI SE TERMINANT ALORS A TROIS.

Les derniers inscrits jouant à l'éventuelle table de trois s'il n'y en a qu'une. En cas de 2 ou 3 tables de trois, le ou les joueurs morts seront désignés selon les cartes de mouvements, la mise en place en sera forcément modifiée, certains joueurs devront changer de place par rapport à leur inscription initiale.

**Article 11** : Composition des tables :

La règle est de jouer à 4 par tables, mais en cas de nombre de joueurs insuffisants, il pourra y avoir une, deux voire trois tables de trois. Les sur contrats seront autorisés (les tables marqueront toutes X 2, règlement FFT).

**Article 12** : Affichage des challenges et présences :

- Ils seront envoyés par courriel à chaque adhérent et affichés au club le :

- vendredi 15 décembre 2023,
- vendredi 19 janvier 2024,
- vendredi 22 mars 2024,
- vendredi 26 avril 2024,
- dimanche 2 juin 2024, samedi 15 juin 2024 et vendredi 14 juin 2024.

Les remises de prix auront lieu juste après le dernier tournoi d'un challenge. Les adhérents absents au dernier tournoi d'un challenge se verront transmettre leur prix par chèque et par courrier (s'il rentre dans le challenge) sauf s'ils émettent le choix par courriel ou appel à Laurent ATANAZIO (06.81.98.99.69 ou [laurent.atanaz@gmail.com](mailto:laurent.atanaz@gmail.com)) de remettre leur enveloppe à une tierce personne.

**Article 13** : APPROBATION DU PRESENT REGLEMENT :

- Toute personne venant jouer à l'un de nos tournois accepte sans aucune réserve, le présent règlement dont une copie sera affichée en permanence au club. Libre à lui de maintenir ou pas son inscription.